

Rapporteur : Monsieur Philippe MIS

**OBJET :** Location et maintenance de photocopieurs pour la Ville de Châtellerault  
Avenant n°1

Mesdames, Messieurs,

*Il a été souscrit auprès de la société Central Copie le 1<sup>er</sup> février 2006 un marché M07-01 de location et de maintenance de 25 photocopieurs pour les écoles d'une durée de 5 ans.*

*Compte tenu du volume des copies réalisées par 5 écoles élémentaires sur les 25 équipées : Antoigné, Jules Ferry, Lakanal, Litré et Jean Zay depuis le 1<sup>er</sup> février 2007 par des copieurs (20 copies minute –AR 5320) et l'utilisation importante des matériels en place, un avenant n°1 au marché M07-01 pour le remplacement par des copieurs (25 copies minute –AR-M256) est proposé par Central Copie.*

*Le coût par appareil passe de 21,00 € à 42,00 € H.T soit 50,23 € TTC pour la location mensuel et la maintenance passe de 0,0052 € à 0,005 € H.T soit 0,00598 TTC (coût à la copie), à compter du 1<sup>er</sup> mai 2009.*

\* \* \* \* \*

**VU** la délibération n° 41 du conseil municipal du 21 novembre 2006 relative à l'attribution du marché « location et maintenance de photocopieurs » à la société Central Copie

**CONSIDERANT** la surconsommation importante de photocopieurs sur les 5 écoles élémentaires, il s'avère nécessaire de conclure un avenant n° 1 au marché M07-01 pour le remplacement de ces photocopieurs.

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'autoriser la signature d'un avenant n° 1 pour le remplacement de 5 photocopieurs aux écoles élémentaires : Antoigné, Jules Ferry, Lakanal, Litré et Jean Zay pour un montant mensuel et unitaire en location de 42,00 € H.T soit 50,23 € TTC et pour la maintenance de 0,005 € H.T soit 0,00598 TTC (coût à la copie). Le montant du marché passe de 35 280 € H.T à 38 745 € HT soit une majoration de 9,82 % du montant initial.

- d'imputer les dépenses correspondantes sur les lignes budgétaires en location : Antoigné 212.11/6135/5210, Jules Ferry 212.15/6135/5210, Lakanal et Litré 212.17/6135/5210, Jean Zay 212.18/6135/5210 et en maintenance : Antoigné 212.11/6156/5210, Jules Ferry 212.15/6156/5210, Lakanal et Litré 212.17/6156/5210, Jean Zay 212.18/6156/5210 N 67-04.

**UNANIMITE**

Certifiée exécutoire  
Par le maire de la ville de Châtellerault  
Transmis à la sous préfecture le  
Publié en mairie le

Pour ampliation,  
Pour le maire et par délégation,  
Le directeur général adjoint des services  
Philippe TURBAULT